L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 4 AOUT 1880.

LA MÉTROPOLE,
Compagnie d'Assurance
de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement.....$1,000,000
Actif en sûreté le 31 déc. 1879...1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires3,000,000

A commencé ses opérations aux Etats-Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,
Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 o/o des Etats-Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass.....	$206,000 00
Dû pour intérêt (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat).....	2,000 00
Argent déposé en Banque.....	19,219 15
Argent au bureau.....	65 59
Primes non payées.....	25,906 55
Total.....	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement.....	$5,575 00
Réserve pour réassurance.....	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations.....	6,865 23
Surplus aux Etats-Unis, en sus de toutes obligations.....	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie ci-dessus aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 et 5 ans à 2 et 3 ans annuels.
PHELON & RANDALL, agents,
47 Carondelet.
4 juillet—1 m. Nile-Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN.....Président.
S. B. NEWMAN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. Hernshaim, Alf. Moulton,
Geo. W. Bentley, Wm. B. Couper,
P. R. Mortimer, John M. Parker,
Reuben G. Pugh, George Martin,
Edward Nalle, Harry I. Pugh,
W. W. Swain, J. J. Reiss,
A. H. Steward, Lucien Delery,
U. Martinez, Louis Prados,
Charles H. Delsen, Charles Newman,
B. P. Grigsby, S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps, John Calder,
Ford. Marks, Wm. E. Lyman.
E. H. Adams,
27juin—1an V C

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nile-Orléans.
Bureau No 10 rue Carondelet.

Neuvième état Annuel.

CONFORMÉMENT à une prescription de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1880.		
Risques d'incendie.....	$56,611 20	
Risques de rivière.....	19,127 73	
Risques de marine.....	6,590 96	
		76,329 89
Moins les primes non expirées.....	$18,455 86	
Moins les primes remboursées et consolidées.....	2,501 51	
		20,957 37
Primes nettes reçues.....		$55,372 52
Ajoutez les primes non expirées.....	1879	16,532 37
		$71,904 89
Pertes, etc. payées durant la même période—		
Risques d'incendie.....	$19,729 50	
Risques de rivière.....	2,457 44	
Risques de marine.....	1,712 84	
Réductions.....	10,184 46	
Réassurances.....	3,691 98	
Taxes.....	1,230 22	
Loyer.....	1,200 00	
Impressions et annonces	292 60	
Bureau des Réassureurs (Board of Underwriters)	1,645 30	
Dépenses, etc., moins l'intérêt.....	4,890 24	
		$47,043 58
Profits net.....		$24,861 31

La compagnie possède l'actif suivant:

Primes en voie de perception.....	$9,630 56	
Balances de Banques et autre (taux du marché)	60,099 91	
Propriété immobilière	19,189 20	
Billets garantis par des sûretés.....	6,479 68	
Billets garantis par hypothèques.....	10,558 91	
Billets à recevoir à de courtes échéances.....	6,014 98	
Meubles de bureau et installations.....	1,176 43	
Argent comptant en caisse.....	24,119 94	
Total de l'actif.....		$137,269 61

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte prise des livres de la compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé sous serment, devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 7e jour de juillet 1880.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1880.
A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité des voix, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le fonds-capital de la compagnie, payable sur DEMANDE, et un dividende additionnel de CINQ pour cent aux assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de QUINZE pour cent déjà reçu par les dits assureurs sur les primes ferme, payable à partir du 2me jour d'août 1880.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

Jno. Wilson,	M. Mellinger,
E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	E. Aufmkolk,
S. Kahn,	Wm. Pegan,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	J. Sambola,
A. D. Pinley,	A. Haber,
Thos. L. Sugg,	S. M. Miller,
Odil Amer,	Geo. Ellis,
F. Sancho,	J. H. Monge,
F. Thomashlen,	M. Mann,
P. E. Barrazin,	A. Xiques.
M. Seibel	
	9 juil—1mois

W. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Ancens verre de bijouterie plaqué.
7cent—1an DHoY

THE GREAT SAUCE
OF THE WORLD.
Lea & Perrins'
Signature is on every bottle of GENUINE
WORCESTERSHIRE SAUCE.
Imparts the most delicious taste and zest to
EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Mad ras to his brother at WORCESTER, May, 1841.
"Tell LEA & PERRINS that their sauce is in highly estemed in India, and is, in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."
SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.
Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS, AGENTS FOR THE UNITED STATES, NEW YORK.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.
FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Portes et Sashes, prêts à loer, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec ponctualité.
4 mars—1an. DHoY.

L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots pavés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 10 AOUT 1880.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE H.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MAIRIE DU
MARDI, 10 AOUT 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000	
1 Lot de	10,000, ...	10,000	
1 Lot de	5,000, ...	5,000	
2 Lots de ...	2,500, ...	5,000	
5 Lots d ...	1,000, ...	5,000	
20 Lots d ...	500, ...	10,000	
100 Lots d ...	100, ...	10,000	
200 Lots de ..	50, ...	10,000	
500 Lots de ..	20, ...	10,000	
1,000 Lots de ..	10, ...	10,000	

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $30,000, soit.....		2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit.....		1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $5,000, soit.....		900
1,857 Lots se montant à.....		$110,400

Billet entier, $2 | Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou payé, Express.
Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du MARDI, 10 AOUT 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes qui en font le trafic ne sont pas autorisées à employer de circulaires ou autres imprimés des dites Possessions.

MAISON ÉTABLIE EN 1840
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.
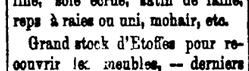
Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reclinant.
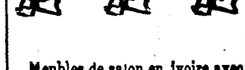
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

La Roder & Co vs John Sanger

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11141. — En vertu d'un ordre de vente, en date du 23 juillet 1880, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MERCREDI, 4 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le débit de café, étal No 55 du Marché Frédras, et les droits, privilèges titres et intérêts du défendeur, John Sanger au dit étal, en droit de l'occuper, de l'exploiter et à celui de le louer de la ville de la Nouvelle-Orléans, en conformité avec les lois et les ordonnances y relatives.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 31, 4 août.

Pierre Gérome et Madame Claude François Mélanie Gérome, épouse dit Pierre Gérome vs. Dr Louis Charles Rondanes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,406. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 21 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et un magasin, cuisine en brique et autres améliorations construites sur la dit lot de terre, les droits, titres et intérêts du défendeur, sans aucune exception ou réserve, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans et formant le lot No 4, dans le Quartier Delassize, et dans du 15 décembre 1860, par J. A. D'Hémécourt, député voyer et annoté à un plan fait par Jacob Fry, arpenteur, en date du 27 décembre 1858.

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ligne de division du lot No 6, 198 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée 30 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur le derrière, le tout selon un plan dressé par A. Castaing, architecte, en date du 15 juillet 1857 et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan No 25. Etant la même propriété que M. Belabre a acquise par achat de A. Sarniguet selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 27 décembre 1858.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette ville, savoir: dans l'Ilet No 9 et désignée par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par H. L. Berg, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'en peu près 189 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sellier, de P. Robert, par un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 18 novembre 1865.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'Ilet No 7, borné par les rues Antoine, Bienville, Hélène et Dorgenois, désignés par les Nos 11 et 12, sur un plan fait par Berg, le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hélène sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 208 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Douane et 247 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 232 pieds 3 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquis par achat par Sebastier de la Veuve C. Maudian, par acte passé à N. E. Bienvenu, notaire, le 14 novembre 1866.

Le dit J. Sebastier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des reconnaissances d'une assemblée de famille tenue devant A. E. Bienvenu, notaire, le 28 avril 1869, confirmé par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1869, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32,555 de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18, 21.

John V. Moore vs Algernon S. Heck et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse d'Orléans. Septième District de la paroisse d'Orléans. No 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI le 28 août 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Bienville, anciennement Delassize, et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné sur le plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1841, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné par les rues Elmore, Laurel et Lilac Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et ses fondes de trois cents pieds sur la rue Elmore et deux cent cinquante-six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre vingts pieds qui en forment la ligne de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juillet—28—4, 11, 18, 25, 4 août.

Veuve Gilbert Vance vs. George F. Hardon.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26 392. En vertu d'un ordre de vente daté du 27 juillet 1880 à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés MARDI le 10 août 1880 à 10 heures du matin de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Tout le contenu du magasin No 23 de la rue Charres, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en un grand assortiment d'huitres en coquilles de toutes sortes, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juill—30—août 3, 10.

Emile Bonny vs Dame C. Riopel

SIXIEME COUR DE PAIX—Paroisse d'Orléans No 1006. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de Paix pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, SAMEDI, 14 août 1880 à midi—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent situé dans le quatrième District de cette ville et désigné par le numéro 4 du carré B comprise entre les rues Sixième, St Thomas Washington et Lavondais; ledit terrain mesurant quinze mètres, trente pieds de face sur 50 mètres, soixante quarante de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par Chas. Campion, en date du 25 avril 1861 et déposé en cette ville, étant la même propriété que ledit défendeur a acquis de Joseph Cuvillier, alors notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit défendeur a acquis par achat de Louis Levy, par un acte devant Andrew Hero, jr., notaire le 9 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOSEPH KRIEGER, Constable.
9 juil—9, 15, 22, 29—août 5, 12.

Bernard Meyer vs. Jacob Antoine Schalck.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26 357. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 8, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Levée, Toulouse et Jefferson, sur un plan déposé comme plan No 11 en l'étude d'Edward G Gottschalk, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain (au pied antérieur) trente-sept pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent cinq pieds six lignes entre lignes égales et parallèles, achetés du Jacob Anton Schalck, par le dit Schalck, par actes passés pardevant le dit Gottschalk, anciennement notaire, en date du 28 mars 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8, 15, 22, 29—août 5, 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Wester.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,143—Attendu que Frederick G. Wester, a présenté une pétition à ce jour à l'effet obtenir des lettres d'administrateur à la succession de feu Frederick Wester, décédée intestat, avis est par présente donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph H. de Mahy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
31 juillet. 31. 4 août.

H. O. Ames vs. H. Schlechting.

PREMIÈRE COUR DE JUSTICE pour la paroisse d'Orléans. No 2090.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt No 139 rue Julie, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison et un lot de tapisserie, conformément à un inventaire déposé en mes bureaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, Constable.
27 juil—27—août 3, 7

Succession de John Lambert.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,142—Attendu que Jacob Lambert a présenté une pétition à ce jour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Lambert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles le compte ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5, 10.

Succession de Charles Pleasants.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,135.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Pleasants, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5 10.

Succession de N. A. De Lorme.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,006. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme E. V. De Lorme, tutrice administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.
27 juillet—27 31 août 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Françoise Rochecault épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,555—En vertu d'un writ de fieri facias émis contre Jean Sabatier et en faveur de Marie Sabatier, épouse de L. Delaville, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les améliorations qui y sont élevées et y trouvent, désignée [illegible] et le Chemin de fer [illegible] borné par [illegible] et le Chemin de fer [illegible] et mesurant, au pied [illegible] 1 pouce 5 lignes de face sur [illegible] 1 pouce 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3 et 1 pouce 1 ligne sur la ligne de division du lot No 7, et 30 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 198 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 30 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur du derrière, le tout selon un plan dressé par A. Castaing, architecte, en date du 15 juillet 1857 et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan No 25. Etant la même propriété que M. Belabre a acquise par achat de A. Sarniguet selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 27 décembre 1858.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette paroisse, dans l'Ilet No 9 et désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par H. L. Berg, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'en peu près 189 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sellier de P. Robert, par un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 18 novembre 1865.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'Ilet No 7, borné par les rues Antoine, Bienville, Hélène et Dorgenois, désignés par les Nos 11 et 12, sur un plan fait par Berg, le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hélène sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 208 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne plus près de la rue Douane et 247 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 232 pieds 3 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquis par achat par Sebastier de la Veuve C. Maudian, par acte passé à N. E. Bienvenu, notaire, le 14 novembre 1866.

Le dit J. Sebastier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des reconnaissances d'une assemblée de famille tenue devant A. E. Bienvenu, notaire, le 28 avril 1869, confirmé par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1869, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32,555 de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18, 21.

J. W. P. Northfield vs H. Burmeister.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'Ilet compris entre les rues Bachus Thalie, Dryades et Aristo, ayant au pied anglais trente-un pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bachus, par l'est vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et en façade sur la rue Aristo, d'après un plan dressé par F. Wilkinson daté du 22 mars 1841 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciens notaire de cette ville dans lequel plan ledit terrain est désigné par le No 1 du dit plan annexé à un acte de vente passé pardevant Jules Magner, notaire, et mesurant trente-un pieds onze pouces de face à la rue Dryades et vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Aristo, et quatre lignes de profondeur et de façade à la rue Dryades et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne. Le lot No 2, vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Dryades et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne.

Lot No 10 mesurant vingt-trois pieds six pouces de face à la rue d'Aristo sur cent-trente pieds trente pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, et quatre pieds onze pouces de large sur l'autre ligne, et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne, avec les activités d'une allée commune de quatre pieds de large derrière les dits lots, ouvrant rue Dryades ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots sans exception.

Adopté par les défendeurs par achat du plus grand comme suit:

1° Par un acte passé pardevant Eusèbe Bouton et associés notaire à Bordeaux, France, le 20 août 1866 annoté à l'acte de décès, etc. passé pardevant S Magner, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, daté de 5 octobre 1866

2° Par un acte passé pardevant Sélim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 16 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci dessus et devant être vendu au bloc.

Termes et conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, c'est à dire quatre mille francs ou la valeur en monnaie courante des Etats-Unis, à savoir sept cent soixante sept piastres et cinq tiers dix sous ($776 70), les frais et charges de la vente ci-dessus, comprenant les taxes d'Etat et de ville dues par la propriété.

2° Et la balance du montant de l'adjudication devra être payée le 10 février 1887 avec intérêt au taux de 8 o/o l'an, payable trimestriellement à avance en monnaie française, à partir du 10me jour d'août 1880 inclusivement.

La balance du montant de l'adjudication et l'intérêt étant et devant rester garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et les défendeurs devant rester obligés personnellement des deux différents actes d'achat ci-dessus mentionnés, ainsi que celles d'un acte de reconnaissance passé pardevant les dits notaires Bedon et associé, à Bordeaux, France, le 25 septembre 1871, etc (des copies des dits actes seront déposées dans l'étude du soussigné).

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8 15 22 29 août 5 7

Compagnie de Valeurs Dry Dock vs. Valette et Henry Clay Porter

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 25,559.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le premier District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'Ilet compris entre les rues Bachus Thalie, Dryades et Aristo, ayant au pied anglais trente-un pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bachus, par l'est vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et en façade sur la rue Aristo, d'après un plan dressé par F. Wilkinson daté du 22 mars 1841 et dressé en l'étude de H. B. Cenas, anciens notaire de cette ville dans lequel plan ledit terrain est désigné par le No 1 du dit plan annexé à un acte de vente passé pardevant Jules Magner, notaire, et mesurant trente-un pieds onze pouces de face à la rue Dryades et vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Aristo, et quatre lignes de profondeur et de façade à la rue Dryades et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne. Le lot No 2, vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Dryades et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne.

Lot No 10 mesurant vingt-trois pieds six pouces de face à la rue d'Aristo sur cent-trente pieds trente pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, et quatre pieds onze pouces de large sur l'autre ligne, et vingt-sept pieds de large sur l'autre ligne.

Adjugé par les défendeurs par achat du plus grand comme suit:

1° Par un acte passé pardevant Eusèbe Bouton et associés notaire à Bordeaux, France, le 20 août 1866 annoté à l'acte de décès, etc. passé pardevant S Magner, anciennement notaire à la Nouvelle-Orléans, daté de 5 octobre 1866

2° Par un acte passé pardevant Sélim Magner, anciennement notaire en cette ville, le 16 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci dessus et devant être vendu au bloc.

Termes et conditions—Au comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, c'est à dire